

La valeur(-)travail : une disparue qui se porte bien ?

La valeur-travail et l'avenir du travail en débat

Jean-Marie Harribey

in **Abdelmalki L., Peeters A.** (sous la coord. de, Groupe d'Analyse et de Théorie Economique, CNRS), *Alternatives économiques et sociales, Pour entrer dans le XXIème siècle, Limonest, L'Interdisciplinaire, 2000, p. 87-98.*

Résumé

La fin du travail et du travail salarié, la disparition de la valeur(-)travail, sont des thèmes récurrents. Ces affirmations sont-elles crédibles ? Penser que le travail salarié disparaîtrait tandis que le système fondé sur le rapport salarial continuerait indéfiniment de s'étendre n'a pas de sens. L'évolution du travail ne peut pas se lire séparément de celle des formes de l'accumulation du capital. Sur le plan strict de l'économie, la théorie dite de la valeur-travail reste la clé de la compréhension des rapports de production. Sur le plan de la société globale, le travail, en dépit de son aliénation, reste une condition nécessaire de l'intégration sociale, même s'il n'en est pas une condition suffisante. La valeur travail n'est plus exclusive mais elle n'a pas disparu car, si les finalités du travail sont en question, cela n'enlève pas la centralité du travail mais exige d'en réduire la durée.

Les transformations économiques, sociales et culturelles associées à la phase actuelle de la mondialisation du capitalisme et les bouleversements rapides entraînés par les techniques de l'information provoquent un débat intense parmi les théoriciens sur la place du travail et son avenir – mais déconcertant par ses conclusions contradictoires –, tandis qu'ils suscitent une forte inquiétude au sein des populations qui voient leur statut et leurs conditions se dégrader avec l'accroissement du chômage et de la précarité et la recrudescence de la pauvreté au sein même des pays riches.

Une question domine : que devient la valeur(-)travail ? Sauf chez les économistes, parce que pour la plupart ils considèrent qu'elle n'a pas d'intérêt. Et pourtant, ce fut il y a deux siècles le sujet de préoccupation majeur des fondateurs de l'économie politique. C'était l'époque où l'on ne séparait pas l'économique du sociologique et du politique, où, d'un même regard, on embrassait l'ensemble des questions de société. Aujourd'hui, l'économiste moyen gère un portefeuille d'actifs financiers, commente l'évolution du cours de ces actifs en bourse

et s'extasie lorsque les records du Dow Jones ou du CAC 40 sont battus en même temps que ceux du chômage. Le sociologue observe la misère du monde mais n'y peut rien, tandis que le politologue commente le dernier sondage pour savoir si cette misère aura une influence sur les résultats des prochaines élections. De la valeur de ce que nous produisons, du travail effectué, des finalités de celui-ci, et des valeurs, qui s'en inquiète aujourd'hui ? Il faut chercher du côté de ceux qui acceptent de penser la réalité dans sa complexité en faisant fi du cloisonnement des disciplines composant les sciences sociales, et surtout qui abandonnent le modèle étroit de la rationalité de l'*homo œconomicus* dominant chez les économistes.

Il y a deux manières d'aborder la question du devenir de la valeur(-)travail : soit en considérant qu'entre les deux mots il y a un trait d'union, soit qu'il n'y en a pas.¹ Dans le premier cas, on se situe sur le terrain de l'économie, dans le second, on se situe sur un terrain plus global qui touche à l'organisation de la société, à la place des individus dans celle-ci et aux valeurs fondamentales. Séparons momentanément ces questions pour les présenter avant de montrer en quoi elles sont liées : on verra que les finalités du travail sont en question sans pour autant faire disparaître la centralité du travail.

1. La valeur-travail et l'économie

Il s'agit tout d'abord d'essayer de comprendre les mécanismes économiques qui gouvernent le fonctionnement des sociétés capitalistes modernes dans lesquelles se sont développés fantastiquement depuis environ trois siècles la production, la division des tâches, et par voie de conséquence les échanges. A partir du moment où quasiment toute la production est devenue marchande, la question s'est posée de savoir sur quelle base se déroulaient ces échanges ; en d'autres termes, qu'est-ce qui déterminait la valeur d'échange des marchandises ? Question omniprésente de l'économie politique, elle fut abandonnée ensuite : était-elle une énigme résolue, une énigme trop difficile à résoudre, ou bien avait-elle le tort de mettre en exergue les rapports sociaux derrière l'économie ?

1.1. La valeur d'échange des marchandises : le travail ?

La réponse à cette question fut donnée à la fin du XVIII^e siècle par Smith et au début du XIX^e par Ricardo : toute production provenant du travail humain, et ne provenant que de lui, c'est la quantité de travail direct et indirect nécessaire à la production qui détermine la valeur d'échange des marchandises dès lors qu'elles trouvent acquéreur, c'est-à-dire qu'elles sont utiles dans la société. Mais cette réponse laissait quelques mystères dans l'ombre, notamment pourquoi les prix de marché ne reflétaient pas exactement les contenus en travail, pourquoi

parfois même en étaient-ils très éloignés, et pourquoi ceux qui ne travaillaient pas percevaient aussi des revenus ?

Aussi, cette réponse fut-elle critiquée et amendée dans deux directions par Marx. D'abord, il entreprit de lever le premier mystère : si les prix de marché ne reflètent pas parfaitement les quantités de travail, c'est parce que chaque apporteur de capital – chaque capitaliste – entend percevoir un taux de profit au moins égal à la moyenne, quelle que soit la répartition de son capital entre le paiement des équipements et celui des salaires.² Ensuite, il élucida le second mystère : si le propriétaire de la terre est rémunéré par une rente et le propriétaire du capital par un profit, c'est qu'ils ont opéré un prélèvement sur la valeur ajoutée par le travail et par lui seul.

On imagine facilement le tohu-bohu dans le monde de l'économie. La théorie de la valeur-travail devenait une machine de guerre pour dénoncer le capitalisme industriel naissant au XIX^e siècle. Son arrêt de mort fut signé. Elle fut bannie de la science économique parce qu'elle contenait en germe une contestation de l'ordre social. Elle fut aussitôt remplacée par une autre théorie qui prétendit expliquer la valeur d'échange des marchandises par leur seule utilité sans référence aux conditions de production. Cette seconde théorie fut alors considérée comme la seule scientifique, bien qu'elle ne put jamais dire comment on mesurait l'utilité. En fait, les économistes qui l'adoptèrent confondirent la raison pour laquelle on produisait des biens, leur utilité, et l'instrument de mesure de leur valeur d'échange. En mettant en avant la rareté pour expliquer la valeur, ils ne comprirent pas que la rareté est la condition nécessaire d'entrée en action du travail humain, et que la loi de la valeur-travail était incluse dans la loi de la rareté. La loi de la valeur énoncée par Marx réunifie les deux pôles de la marchandise dont Aristote avait esquissé l'articulation : valeur d'usage et valeur d'échange. « Aucun objet ne peut être une *valeur* s'il n'est une chose utile. S'il est inutile, le travail qu'il renferme est dépensé inutilement, et conséquemment ne crée pas de valeur. »³

1.2. Quid de la valeur-travail aujourd'hui ?

La théorie de la valeur-travail reste-t-elle pertinente alors que le travail semble fuir la société contemporaine, et notamment la production industrielle ? Faisons deux observations.

La première est que tous les prix des biens industriels ou des services dont la vocation est d'être produits dans des conditions similaires à celles de l'industrie, ont tendance à long terme à diminuer. Il n'y a aucune exception : produits alimentaires, habillement, appareils ménagers, électronique, ordinateurs, etc. Pourquoi cette tendance irréversible ? Parce que la productivité du travail augmente grâce à un meilleur savoir-faire, des équipements plus

performants et une organisation du travail rationalisée. Dire que la productivité du travail augmente est synonyme de la baisse de la valeur des marchandises sur le moyen et le long terme. Il ne faut donc pas se laisser tromper par les apparences. La diminution des besoins en travail pour produire une même quantité de biens et services n'est en aucune manière une infirmation de la justesse de cette théorie dite de la valeur-travail, mais en est une confirmation. Contrairement aux affirmations les plus fréquentes, la loi de la valeur n'est pas « caduque »⁴ dans le champ de l'économie ; elle n'a jamais été aussi vraie. Mais, d'une part, elle n'a pas et n'a jamais eu de validité en dehors de ce champ. L'« au-delà » de la loi de la valeur dont parle Gorz⁵ quand il souhaite l'élargissement de la sphère non marchande n'a de sens que dans la reconquête de champs dans lesquels elle ne gouvernerait pas, mais dire que « (l'évolution présente) exige une autre économie dans laquelle les prix ne refléteraient plus le coût immédiat du travail, de plus en plus marginal, contenu dans les produits et les moyens du travail »⁶ est proprement absurde. D'autre part, il faut distinguer le fait que « la production fondée sur la valeur d'échange s'effondre »⁷ au fur et à mesure que l'automatisation progresse, ainsi que le note à juste titre Marx, et une modification, tout à fait imaginaire, du fonctionnement interne de la loi de la valeur reposant sur la quantité de travail social. L'accumulation du capital entraîne, à son point ultime, une dégénérescence de la valeur mais non une dégénérescence de la *loi* de la valeur, c'est-à-dire non une dégénérescence du critère du travail social à l'intérieur de la loi. Le critère (le travail social) et la quantité (de travail social) sont deux choses radicalement distinctes.

C'est le premier grand paradoxe de l'économie contemporaine : moins elle a besoin de travail pour produire, plus elle apporte une preuve de l'étonnante perspicacité des trois théoriciens de la valeur-travail du XVIII^e et du XIX^e : Smith, Ricardo et Marx. Cela peut être encore exprimé de la manière suivante : plus la productivité du travail progresse, plus l'économie fournit de biens et services mesurés en termes physiques, c'est-à-dire plus elle produit de valeurs d'usage, moins celles-ci ont de valeur d'échange. Ainsi, la loi de la valeur-travail comme expression des rapports sociaux capitalistes n'a rien perdu de sa pertinence puisqu'elle rend compte des deux grandes caractéristiques de la société moderne : l'exploitation du travail et la dynamique de l'accumulation du capital.

La deuxième observation est la suivante : en quinze ans, le Dow Jones a augmenté de 700%, et dans le même temps, la production américaine n'a cru que d'environ 60%. En France, le CAC 40 a gagné 29% en 1997 et près de 50% de janvier à juin 1998, alors que la production progresse à un rythme annuel à peine supérieur à 2 ou 3%. Il n'y a que deux manières possibles d'expliquer ce décalage : la première est de penser qu'il existe une

génération spontanée du capital, et la deuxième est qu'une modification du partage de la valeur ajoutée est intervenue entre les revenus financiers et les revenus salariaux à l'avantage des premiers et au détriment des seconds. Evidemment, seule la seconde réponse est correcte, mais cela suppose d'admettre qu'il n'y a pas d'accroissement macroéconomique de la valeur ajoutée sans travail, et que le décalage ci-dessus est un problème de répartition de cette valeur ajoutée : la théorie de la plus-value de Marx n'a donc pas pris une ride.

C'est le second paradoxe de l'économie contemporaine : bien qu'elle ait de moins en moins besoin de travail pour produire, les richesses réelles, dont les masses monétaires et financières sont la contrepartie, ne proviennent que de la production humaine, c'est-à-dire du travail. Paradoxe que l'on peut exprimer d'une autre manière : l'accumulation du capital ne peut pas se passer de travail et pourtant concourt à le réduire. Paradoxe incompris car on entend dire qu'aujourd'hui les riches n'auraient plus besoin des pauvres et que ce serait une situation inédite dans l'histoire humaine. Or, jamais les riches n'ont eu besoin des pauvres en tant que surnuméraires, mais ils en ont toujours eu et en auront toujours besoin en tant que producteurs, sous peine de cesser d'être riches et surtout de s'enrichir. Croire le contraire, c'est être victime d'une illusion : le capital est certes libre de ses mouvements mais n'a aucune autonomie vis-à-vis du travail quant à son accroissement du point de vue macroéconomique.⁸

Les deux paradoxes que l'on vient d'évoquer nous amènent à la seconde grande interrogation à propos de la valeur travail (sans trait d'union).

2. La valeur travail dans la société

Cette question est plus complexe que la précédente parce qu'elle fait encore appel à des considérations économiques mais surtout à des considérations sociologiques, philosophiques et même éthiques.

Lorsqu'on disait plus haut que les richesses économiques – la valeur ajoutée – ne provenaient que du travail humain, on faisait abstraction des autres formes de richesses que celles comptabilisées dans le produit intérieur brut. Ces autres formes de richesses qu'il s'agit de réintroduire maintenant dans le débat sont de trois types :

- celles qui sont issues du travail gratuit effectué pour soi, pour les proches ou dans un cadre associatif ;
- les ressources naturelles dont jusqu'à présent nous avons joui sans compter au risque de les épuiser ou de les dégrader ;

- enfin les expressions multiples de la richesse intérieure des individus qui contient en germe toutes leurs potentialités créatrices.

Notre système économique souffre de deux contradictions : premièrement, il a assuré la promotion des seules richesses économiques produites par le travail donnant lieu à transaction monétaire, mais il tend à réduire toujours davantage la source même de ces richesses en comprimant les coûts salariaux ; deuxièmement, il a ignoré ou avili les autres formes de richesses, tout en cherchant à étendre constamment les espaces marchands au détriment de ceux qui restent encore protégés de la logique de la rentabilité. En même temps que le capitalisme marchandise le monde, il accroît l'autonomie de la sphère économique par rapport à la société ainsi que la domination de la première sur la seconde, comme l'a montré Polanyi⁹.

C'est de ces contradictions que naît ce qu'on appelle aujourd'hui la crise du travail : d'un côté, la hausse productivité du travail est utilisée non pas d'abord pour alléger la peine de tous les hommes mais pour éjecter une bonne partie de ceux-ci hors du système productif : c'est le chômage de masse ; de l'autre, de plus en plus d'activités humaines sont marchandisées et donnent lieu à un travail lui-même marchand : le loisir qui compte n'est plus celui qu'on prend librement avec ses amis, mais ce sont les trois semaines de vacances achetées au Club Méditerranée ou à Nouvelles Frontières.

Comment se manifeste concrètement cette crise du travail ? Les mécanismes de socialisation à l'œuvre depuis la révolution industrielle sont aujourd'hui mis en échec. La crise de société que nous traversons empêche, par le biais du chômage, de l'exclusion ou tout simplement d'un travail mécanisé, que les individus trouvent facilement une identité sociale grâce au travail salarié. Les situations d'exclusion deviennent de plus en plus dramatiques parce que plusieurs millions de personnes sont touchées durement et parce qu'aucune amélioration ne semble en vue. Parmi les nombreuses questions soulevées par les phénomènes d'exclusion, il y en a trois qui ont un rapport direct avec la valeur travail : le travail est-il en voie de disparition ? faut-il dissocier le travail et le revenu ? faut-il diminuer le temps de travail, et, si oui, comment ?

2.1. Le travail est-il en voie de disparition ?

Une première clarification est nécessaire. De quel travail s'agit-il ? S'il s'agit du travail entendu comme toute action humaine comportant un effort, ou se traduisant par une création ou une œuvre, ou bien comme la stricte activité productive, il semble que, dans ce sens, le travail soit lié à l'espèce humaine et qu'il demeurera autant que celle-ci. S'il s'agit de la forme

que revêt l'activité productive dans notre système économique capitaliste, c'est-à-dire le travail salarié et son cadre juridique, l'emploi, alors la question est plus délicate à trancher.

Les affirmations sur la fin du travail salarié¹⁰ prennent appui sur la révolution informationnelle qui est en train de bouleverser les processus de production. Mais, bien que le nombre d'heures travaillées ait diminué en France d'un peu plus de 4 milliards de 1974 à 1994, soit de 11%, il faut noter cependant que globalement le nombre d'emplois ne baisse pas si l'on excepte la première moitié de la décennie 1980 et le début de celle de 1990 ; il a même plutôt à tendance à progresser lentement : un peu plus d'un demi-million au cours des 20 dernières années, soit 2,5%. Simultanément, le volume d'heures travaillées décroît sous l'influence de la réduction individuelle du travail observée sur une année : en 160 ans, elle fut réduite de près de moitié. Cette réduction s'est certes ralentie au cours des deux dernières décennies mais le phénomène serait confirmé à l'échelle d'une vie individuelle si l'on prenait en compte le raccourcissement de la durée de vie active. Dans le reste du monde, au sein des pays de l'OCDE, l'emploi a progressé de 19,7% entre 1981 et 1997, soit un taux annuel moyen de 1,06%. Dans l'Union européenne, la progression est très faible mais réelle : 1,03% entre 1981 et 1997, soit 0,2% par an en moyenne. Nulle part, le nombre d'emplois ne régresse sur une période longue.¹¹ Accroissement du chômage ne signifie donc pas diminution équivalente du nombre d'emplois.

De plus, le rythme d'évolution de la durée du travail (-0,38% par an en moyenne de 1831 à 1991 en France), s'il se poursuivait sans impulsion volontariste, ne permet pas d'entrevoir prochainement la fin du travail. La fin du travail en tant qu'acte productif n'est pas une donnée objective actuelle. La robotisation absolue n'est pas réalisée aujourd'hui et ne le sera pas dès demain. Ce qui est sûr, c'est que tous les processus productifs standardisables, susceptibles d'obéir à des procédures programmées, que ce soit dans l'industrie ou dans les services, sont l'objet d'une automatisation croissante qui vise à diminuer constamment la place du travail.

L'hypothèse la plus vraisemblable pour les prochaines années, à l'horizon d'au moins une décennie, est donc que les mutations techniques se traduiront par des créations d'emplois insuffisantes pendant les périodes d'expansion, voire nulles lors des récessions, et, sous l'effet de la hausse de la productivité, par une croissance du chômage ou, au mieux, par une non décroissance de celui-ci, *en l'absence d'une autre répartition du volume de travail à accomplir.*

2.2. Faut-il dissocier le travail et le revenu ?

Devant l'incapacité à promouvoir le plein emploi, beaucoup de propositions sont nées pour faciliter l'insertion des individus privés d'emploi par des activités plus ou moins bénévoles compensées par un revenu d'assistance complémentaire. Pour justifier la *pleine activité* à la place du *plein emploi*, deux arguments ont été avancés. Le premier est que les richesses créées ne proviendraient plus du travail humain ; le second est que les individus n'aspireraient plus à exercer un travail. Nous avons montré dans la première partie que le premier argument était faux. Quand au second, il est démenti par toutes les enquêtes sérieuses auprès des demandeurs d'emploi, des jeunes et des salariés ayant bénéficié d'une réduction du temps de travail : simultanément, le travail reste central et les individus prennent conscience de la valeur du temps pour soi.¹² Ainsi, ce serait moins l'aspiration au travail qui serait remise en question que l'inégale répartition de l'effort de travail dont les conséquences néfastes s'exercent à deux niveaux : une inégale répartition interindividuelle, certains s'épuisant à trop travailler pendant que d'autres sont réduits à l'inactivité professionnelle, et une inégale répartition dans la structure du temps de vie entre les différents temps (travail, éducation, relation, loisirs, repos, etc.) qu'impose l'organisation sociale.¹³

Plus personne aujourd'hui n'entend se réaliser par son seul travail, mais cela n'empêche pas le travail d'être l'un des moyens essentiels pour s'insérer dans la société. Or, beaucoup de responsables et de commentateurs prennent le parti de tirer un trait sur la possibilité de procurer un emploi à chacun en insistant sur le fait que l'épanouissement des individus et leur identité passent par autre chose que le travail et qu'il suffit de leur donner la possibilité de se livrer à des activités associatives. L'erreur est de ne pas comprendre que plus le travail partage avec d'autres facteurs le rôle d'insertion sociale, alors plus le fait d'en être privé souligne son importance et donc le manque éprouvé à son égard car il joue le rôle de facteur limitant. En créant deux catégories d'emplois, les vrais emplois et les emplois de seconde zone, le risque est d'institutionnaliser la coupure entre ceux qui pourront participer aux tâches productives et jouir des activités associatives et ceux qui devront se contenter des secondes qui seront alors nécessairement des activités de survie.

Cela dit, comme le progrès technique s'accélère et obligera les individus à connaître sans doute plusieurs métiers et entreprises au cours d'une vie active, il faut assurer une continuité en termes de statut, de protection sociale et de revenu, même en cas d'interruption momentanée de l'emploi. A cet égard, un statut de l'actif serait un pas en avant considérable, mais qu'il ne faut pas confondre avec l'institutionnalisation de la précarité de petits boulots en petits boulots.

Le revenu d'existence marquerait, selon ses partisans, la reconnaissance par la société de l'existence de tout individu. Mais son grave défaut est qu'il relève d'une problématique consistant à compenser légèrement les inconvénients d'une inégalité de l'accès aux droits fondamentaux, parmi lesquels il y a l'emploi, et non pas à supprimer ou atténuer cette inégalité. On peut juger équitable, socialement, moralement, de verser par exemple un RMI à une personne privée d'emploi et de toute ressource ; on peut encore juger équitable que ce type de prestation soit fourni indéfiniment puisque le chômage de certaines catégories de travailleurs semble définitif. Mais n'est-ce pas la preuve que le droit à l'emploi n'est pas garanti, que l'on prend acte de ce non respect pour en fin de compte l'entériner ? L'objet de l'équité est donc détourné : ce n'est plus l'égalité devant le droit fondamental qui est considérée comme essentielle, c'est l'égalité devant le palliatif.¹⁴ Robert Castel résume ainsi la discussion : « Ce qui revient aujourd'hui sous forme de revenu minimum d'existence, c'est l'attribution d'un revenu de survie dans une logique d'assistance, le déplacement de la protection sociale d'un principe universaliste à une logique de ciblage. (...) L'existence d'un statut du chômeur ou le revenu minimum d'existence mènent à abandonner la relation entre chômage et emploi, l'exigence de sortie du chômage par l'emploi. »¹⁵

La préférence qu'il convient d'accorder à l'emploi pour tous par rapport au versement d'un revenu d'existence n'équivaut pas à sacraliser le travail ; bien au contraire, en répartissant plus également la charge de travail à accomplir, on contribue à faire reculer l'emprise du travail contraint sur chacun. Cette préférence ne doit pas empêcher de verser des revenus décents – les minima sociaux sont aujourd'hui bien minimes – à ceux qui sont dépourvus d'emploi tant qu'on n'a pas réussi à éradiquer le fléau du chômage, mais en sachant que c'est une mesure d'attente qui devrait être aussi courte que possible.

2.3. La réduction du temps de travail

C'est ici que doit intervenir une réflexion sur l'utilisation des gains de productivité non pas pour supprimer des emplois comme c'est souvent le cas, mais pour diminuer le temps de travail de tous. C'est-à-dire poursuivre le mouvement séculaire de réduction de la durée du travail et cela avec d'autant plus de détermination que les possibilités de croissance économique sont devenues plus modestes parce que notre planète a des limites et que n'importe quelle activité économique n'est pas justifiée même au nom de l'emploi.

Certains soutiennent que répartir plus également le travail serait une solution malthusienne. C'est doublement faux. D'abord, parce qu'il ne s'agirait pas de fermer la table du banquet mais de l'élargir à de nouveaux convives. Ensuite, parce que réduire le temps de

travail individuel ne diminue en rien le volume de travail global effectué ni le volume des richesses produites ; au contraire, cela met en train des potentialités de création qui sont aujourd'hui inemployées et donc gaspillées.

Il y a trois voies possibles pour financer la réduction du temps de travail.

La première est de faire payer aux salariés sans distinction de niveau de salaire la réduction de leur temps de travail. Cette voie est impraticable d'abord parce qu'elle est injuste et ensuite parce que les salariés ont déjà payé quand on voit l'extraordinaire ascension des profits et de la capitalisation boursière depuis vingt ans.

La seconde est de réactiver les dépenses passives du chômage qui s'élèvent à plusieurs centaines de milliards de francs chaque année si l'on compte les dépenses directes (près de 440 milliards de francs), bien davantage si l'on compte en plus les dépenses indirectes ou les manques à gagner pour les comptes publics et sociaux.¹⁶ Cette voie est intéressante, mais seule une partie des dépenses directes est immédiatement réactivable et c'est très insuffisant pour financer la création de plusieurs millions d'emplois.

La troisième est de réduire les inégalités de revenus. Pour des raisons à la fois de justice et même d'efficacité économique, il faut renverser la vapeur et au lieu d'imaginer mille astuces pour diminuer le coût du travail alors que le problème essentiel est le coût du capital, il est temps de retrouver des normes mettant fin à la spirale infernale qui conduit les hauts revenus toujours plus haut et les bas revenus toujours plus bas, de façon à financer l'accès à un emploi de tous ceux qui le souhaitent. Dans la mesure où les inégalités sont devenues au fil des années considérables, il est vraisemblable qu'un prélèvement sur les seuls deux déciles de la population la mieux rémunérée serait suffisant pour trouver un tel financement.¹⁷ Le problème n'est pas économique, il est social au sens plein du terme. Ces dernières années, la pression contre les prélèvements obligatoires a réussi à faire oublier que ce qui était en question, c'était moins une fantasmagorique perte de compétitivité de l'économie que le degré de solidarité que la société accepte en son sein.¹⁸

La « disparition »¹⁹ de la valeur(-)travail avec ou sans trait d'union n'est pas une réalité actuelle. Non pas que la diminution de son emprise ne soit pas souhaitable. Au contraire, mais à condition que l'on en sorte par le haut. C'est-à-dire par une maîtrise des processus productifs et une transformation des rapports sociaux de telle sorte que les avantages de l'augmentation de la productivité soient mieux répartis. Cela indique combien on doit s'écarter d'une logique de l'accumulation et du profit maximum. On ne peut pas parler du réemploi de millions de chômeurs sans parler de la place du travail, on ne peut pas parler de la

place du travail sans parler de la répartition des richesses issues de ce travail, on ne peut pas parler des richesses produites sans parler des finalités du travail et de la production dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle.²⁰ Nous sommes bien au carrefour de l'économie et de l'éthique.

Si l'on réunit les deux manières d'envisager l'avenir de la valeur(-)travail, la pression du discours dominant s'exerce finalement par le biais de trois affirmations fausses dont le succès idéologique est pourtant patent :

- Ce n'est pas le travail qui produit, ce sont les machines ou bien c'est le capital, deux variantes de la même idéologie cherchant à accréditer la thèse de l'autonomie du capital, qu'il soit capital physique ou capital-argent, confondant l'autonomie de circulation, de mouvement et celle de son accroissement, de son accumulation, et confondant aussi valeurs d'usage et valeur d'échange.

- Ce n'est pas le travail qui socialise les individus, oubliant la distinction essentielle établie aussi bien par Tönnies, Durkheim et Habermas entre deux formes de socialisation : celle provenant de l'appartenance à une communauté de proximité qui sert d'intermédiaire entre l'individu et la société, et celle provenant de la place trouvée dans l'organisation sociale dont la production est un fondement.²¹

- La valeur travail (au sens des aspirations) disparaît, confondant une baisse de la valeur travail et la multiplication des formes de précarité imposées aux travailleurs aujourd'hui : substitution de plus en plus fréquente du contrat commercial au contrat de travail, disparition progressive du contrat de travail à durée indéterminée, recours à l'intérim.²² La publicité faite autour de la notion de pleine activité institutionnalisant l'exclusion durable ou définitive d'une partie des travailleurs de la production, compensée par une éventuelle allocation universelle, la proclamation de la « fin du travail » et de son corollaire l' « autonomie du capital », peuvent être interprétées comme le signe d'une évolution défavorable du rapport de forces du travail face au capital, beaucoup plus que comme celui d'une disparition d'un seul des termes du rapport social, ce qui n'aurait pas de sens²³, sauf à transformer tous les travailleurs en titulaires de stock-options : le travail aliéné deviendrait schizophrène²⁴.

Marx disait que la véritable économie consistait à économiser du temps de travail.²⁵ Pour que l'être humain puisse redevenir maître de son temps de vie. En d'autres termes, moins ce que nous produisons a de valeur parce qu'il faut moins de travail pour l'obtenir, plus notre temps libéré prend de la « valeur », valeur dans un tout autre sens : dans le premier cas, il s'agit de la valeur économique, la valeur-travail, dans le second, il s'agit d'une valeur au

sens éthique. Si l'on voulait rassembler tous les paradoxes en un seul, on dirait : la valeur-travail (avec un trait d'union) diminue mais pas la loi du même nom, la valeur travail (sans trait d'union) se maintient mais n'est plus exclusive puisque la valeur attachée à d'autres finalités, comme la vie, le temps libéré, est en plein essor.

Notes

- ¹ . Nous adoptons cette présentation syntaxique (un trait d'union ou non entre les deux mots) pour distinguer nettement la théorie économique dite de la « valeur-travail » et la référence à l'éthique de la valeur « travail ».
- ² . Sur cette discussion difficile, voir Duménil [1980] et Lipietz [1983].
- ³ . Marx [1965, p. 568].
- ⁴ . Gorz [1997, p. 148].
- ⁵ . Gorz [1997, p. 145].
- ⁶ . Gorz [1997, p. 148].
- ⁷ . Marx [1968, p. 306].
- ⁸ . C'est ce point qui est ignoré par Forrester [1996] dans sa dénonciation de la sphère financière.
- ⁹ . Polanyi [1983],
- ¹⁰ . Rifkin [1996].
- ¹¹ . Tous ces pourcentages sont calculés à partir de Marchand, Thélot [1991] et de OCDE [1998, tableau 20, p. 274].
- ¹² . Lane [1994], Riffault [1995], Subtil [1996].
- ¹³ . Boulin [1995].
- ¹⁴ . Harribey [1997-a].
- ¹⁵ . Castel [1998, p. 38].
- ¹⁶ . Nikonoff [1998].
- ¹⁷ . Harribey [1997-a].
- ¹⁸ . Harribey [1997-b].
- ¹⁹ . Méda [1995].
- ²⁰ . Harribey [1997-a].
- ²¹ . Gorz [1994, p. 57].
- ²² . Afriat [1995, p. 3].
- ²³ . Harribey [1998].
- ²⁴ . Pourrillou-Journiac [1998].
- ²⁵ . Marx [1968, p. 310].

Bibliographie

- AFRIAT C. [1995], «La dynamique de l'activité et sa traduction en emplois», *Partage*, n° 99, août-septembre.
- BOULIN J.Y. [1995], « Le temps de travail: quels partages ? », dans BIDET J. et TEXIER J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF, p. 167-183.
- CASTEL R. [1998], « L'effritement de la société salariale », Entretien, propos recueillis par G. Duval et G. Herzlich, *Alternatives économiques*, « Mai 68-98, D'un monde à l'autre », Hors-Série, n° 37, 3° trimestre, p. 36-38.

-
- DUMENIL G. [1980], *De la valeur aux prix de production, Une réinterprétation de la transformation*, Paris, Economica.
 - FORRESTER V. [1996], *L'horreur économique*, Paris, Fayard.
 - GORZ A. [1994], « Revenu minimum et citoyenneté », *Futuribles*, n° 184, février, p. 49-60.
[1997], *Misères du présent, Richesse de l'avenir*, Paris, Galilée.
 - HARRIBEY J.M. [1997-a], *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.
[1997-b], « Ne tirez pas sur les "suppléments obligatoires" », *Le Monde*, 25 mars.
[1998], « Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts », *Economies et sociétés*, Série A.B., n° 20, 3, p. 5-59.
[1999], « La soutenabilité : une question de valeur(s) », Habilitation à diriger des recherches en sciences économiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail du Centre d'Economie du Développement, n° 34.
 - LANE R.E. [1994], « Le travail comme "désutilité" et l'argent comme mesure du bonheur ? Deux erreurs dans l'équation hédoniste des économistes », *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, « Pour une autre économie », Paris, La découverte, n° 3, p. 17-31.
 - LIPIETZ A. [1983], *Le monde enchanté, De la valeur à l'envol inflationniste*, Paris, La Découverte/Maspéro.
 - MARCHAND O., THELOT C. [1991], *Deux siècles de travail en France*, Paris, INSEE, Etudes.
 - MARX K. [1965], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 1.
[1968], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 2
 - MEDA D. [1995], *Le travail, Une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto Aubier.
 - NIKONOFF J. (sous la direction de) [1998], *Chômage : nous accusons !*, Paris, Arléa.
 - OCDE [1998], *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 63, juin, Paris.
 - POLANYI K. [1983], *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Paris, Gallimard.
 - POURRILLOU-JOURNIAC A. [1998], « La magie de la Bourse », *Sud-Ouest-Dimanche*, 28 juin.
 - RIFFAULT H. [1995], « Les Européens et la valeur travail », *Futuribles*, n° 200, juillet-août, p. 25-46.
 - RIFKIN J. [1996], *La fin du travail*, Paris, La Découverte.
 - SUBTIL M.P. [1996], « Malgré le chômage, l'emploi reste une référence centrale pour les jeunes », *Le Monde*, 26 mars.